



Remplir une mission de tutorat en service de prévention et de santé au travail

Programme actualisé au 22 août 2024 intégrant la loi n°2021-1018 du 2 août 2021 pour renforcer la prévention en santé au travail et ses décrets d'application

Parmi les concepts clés de la pédagogie, le tuteur est : « un salarié de l'entreprise qui a pour fonction de faire acquérir à l'apprenant les savoirs professionnels convenus en fonction d'un programme déterminé à l'avance. Il est également le référent de l'apprenant au sein de l'entreprise. »

Le tutorat en service de prévention et de santé au travail répond à des besoins bien précis : accueillir un nouvel employé, l'intégrer à son poste, l'initier aux démarches collectives de l'équipe pluridisciplinaire, s'assurer qu'il s'implique dans ses fonctions, conforter le savoir-faire de l'entreprise, limiter le turn-over et prévoir la relève lors des départs à la retraite.

Le tutorat est également un atout pour le développement des ressources humaines. Il permet de motiver, de valoriser et de fidéliser les salariés les plus expérimentés en les nommant tuteurs.

Renforcez les compétences de vos collaborateurs pour encadrer efficacement vos apprentis, vos stagiaires ou toutes nouvelles personnes venant d'intégrer votre service.

OBJECTIFS

- Identifier son rôle de tuteur.
- Construire un parcours apprenant.
- Mesurer les acquis et la progression.
- Acquérir des méthodes et outils d'accompagnement individuel.

Durée : 1/2 jour

Modalité : intra en présentiel

Participants : tuteurs (trices)

Pré-requis : aucun

Tarif intra : nous consulter

Délai de réalisation : après échange (date, horaires et lieu).

Taux de satisfaction : 97,33 % *

Accessibilité : les locaux doivent être accessibles aux personnes à mobilité réduite. Nous aménageons notre démarche pédagogique aux situations de handicap.

*Taux de satisfaction obtenu auprès des participants sur l'année 2023

INTERVENANT

Pascal Brocheton. Juriste, consultant spécialisé en santé au travail. Chargé d'enseignement à l'École de Droit de la Sorbonne. Plus de 20 ans d'expérience. Enregistré Intervenant en Prévention des Risques Professionnels (IPRP) auprès de la DRIEETS.

MODALITES PEDAGOGIQUES

Alternance d'exposés illustrés par des situations concrètes.

Des temps d'échanges pour identifier et activer des axes d'amélioration.

MODALITES D'EVALUATION

Évaluation pré-formative en début de formation avec correction en fin de formation.

Un tour de table à chaque fin de séquence.

Évaluation de satisfaction à chaud des participants et appréciation du formateur.

PROGRAMME

Évaluation pré-formative

- Test flash pour évaluer les connaissances relatives au tutorat en service de prévention et santé au travail.

Poser le cadre du tutorat, quelques conditions de réussite de la démarche

- Périmètre d'exercice et rôle du tuteur.
- Professionnaliser, accompagner, rendre autonome et être en soutien.
- Mettre en place une méthodologie de travail avec le stagiaire : observer, être observé et s'observer mutuellement.
- Conduire des échanges professionnels.
- Cibler les points d'échanges et ouvrir un espace de dialogue constructif à travers un contrat de tutorat.
- Fixer des objectifs, déterminer les séquences et les modes opérationnels

Adopter une attitude posturale et entretenir une relation de confiance réciproque

- Motiver par des conseils précis et des critiques constructives.
- Donner des signes de reconnaissance : valoriser les acquis, encourager la progression.
- Gérer les situations difficiles : comportements inadaptés, manque de motivation, non-respect des règles ou de la hiérarchie...
- Mesurer les écarts de progression : passer en revue les éléments pertinents de la pratique.
- Quelles appréciations : faits vs jugements.
- Bilan, perspectives, nouvelles relations entre pairs (coopérations, conseils, expertises, clôture).

Correction du test flash

MANAPREV A VOS CÔTÉS



pbrocheton@manaprev.fr

Tél. : 06 98 28 89 31

MANAPREV attache une importance toute particulière à l'organisation et au fonctionnement des Services de Prévention et de Santé au Travail et adapte systématiquement ses programmes pour répondre aux besoins et aux demandes particulières des instances de gouvernance et des membres des équipes.

Pour toute question relative à notre offre de formations, nos programmes, nos méthodes pédagogiques, nos tarifs, notre réseau d'intervenants ou toute autre demande, n'hésitez pas à nous contacter.



Partenaire de
vos projets



Des solutions
sur mesure



Faire évoluer
vos équipes